RCS : ANGERS
Code greffe : 4901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ANGERS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1999 B 00787
Numéro SIREN : 423 710 557
Nom ou dénomination : F.C.L.

Ce dépôt a été enregistré le 11/01/2019 sous le numéro de dépôt 2354

Duplicata

GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
D'ANGERS

19 RUE RENE ROUCHY - BP 80003
49055 ANGERS CEDEX 02
sur le site : www.infogreffe.fr

TEL : 02.41.87.89. (30 ou 31)

RECEPISSE DE DEPOT

Oratio avocats
4 RUE PAPIAU DE LA VERRIE
BP 90210
49002 ANGERS CEDEX 01

V/REF : C03501ST
N/REF : 1999 B 787 / 2019-B-2354

Le greffier du tribunal de commerce d'Angers certifie qu'il a reçu le 11/01/2019,

les documents comptables prévus aux articles L 232-21 et suivants du code de commerce, de l'exercice clos le 31/03/2018.

Concernant la société

F.C.L.
Société à responsabilité limitée
avenue des Tilleuls - ZAC de la Poissonnière
Beaufort-en-Vallée
49250 Beaufort en Anjou

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2019-B-2354 le 11/01/2019

R.C.S. ANGERS 423 710 557 (1999 B 787)

Fait à ANGERS le 11/01/2019,

LE GREFFIER

TRIBUNAL DE COMMERCE D'ANGERS
(MAINE-ET-LOIRE)

F.C.L.
Société à responsabilité limitée au capital de 600 000 euros
Siège social : Avenue des Tilleuls – ZAC de la Poissonnière – BEAUFORT-EN-VALLEE – 49250 BEAUFORT-EN-ANJOU
423 710 557 RCS ANGERS

ARRIVÉ AU GREFFE DE COMMERCE LE 11 JAN. 2019

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 10 SEPTEMBRE 2018

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 mars 2018

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 82 166,45 euros de la manière suivante :

A titre de dividendes aux associés Soit 2,6666 euros par part sociale	20 000,00 euros
Au compte "autres réserves"	62 166,45 euros

L'assemblée générale décide que le paiement des dividendes sera effectué à compter de ce jour, déduction faite des prélèvements sociaux au taux en vigueur actuellement.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30 %, soit 12,8 % au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2 % de prélèvements sociaux,
- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),

- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8 % au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,

- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8 % sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40 % sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 mars 2018 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 20 000 euros.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

L'Assemblée Générale reconnaît avoir été informée qu'en application de l'article L. 131-6 alinéa 3 du Code de la sécurité sociale, les dividendes perçus par les associés qui ont le statut TNS dans la Société, leur conjoint ou le partenaire auquel ils sont liés par un pacte civil de solidarité ou leurs enfants mineurs non émancipés, sont assujettis :

- à prélèvements sociaux pour la fraction des dividendes qui n'excède pas une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant,
- à cotisations et contributions sociales TNS sur la fraction des dividendes qui excède une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, il est indiqué ci-après le montant des dividendes qui ont été mis en distribution au titre des trois derniers exercices :

Exercice	Revenu distribué	Revenu éligible	Revenu non éligible
2014/2015	20 250 €	20 250 €	/
2015/2016	20 250 €	20 250 €	/
2016/2017	30 000 €	30 000 €	/

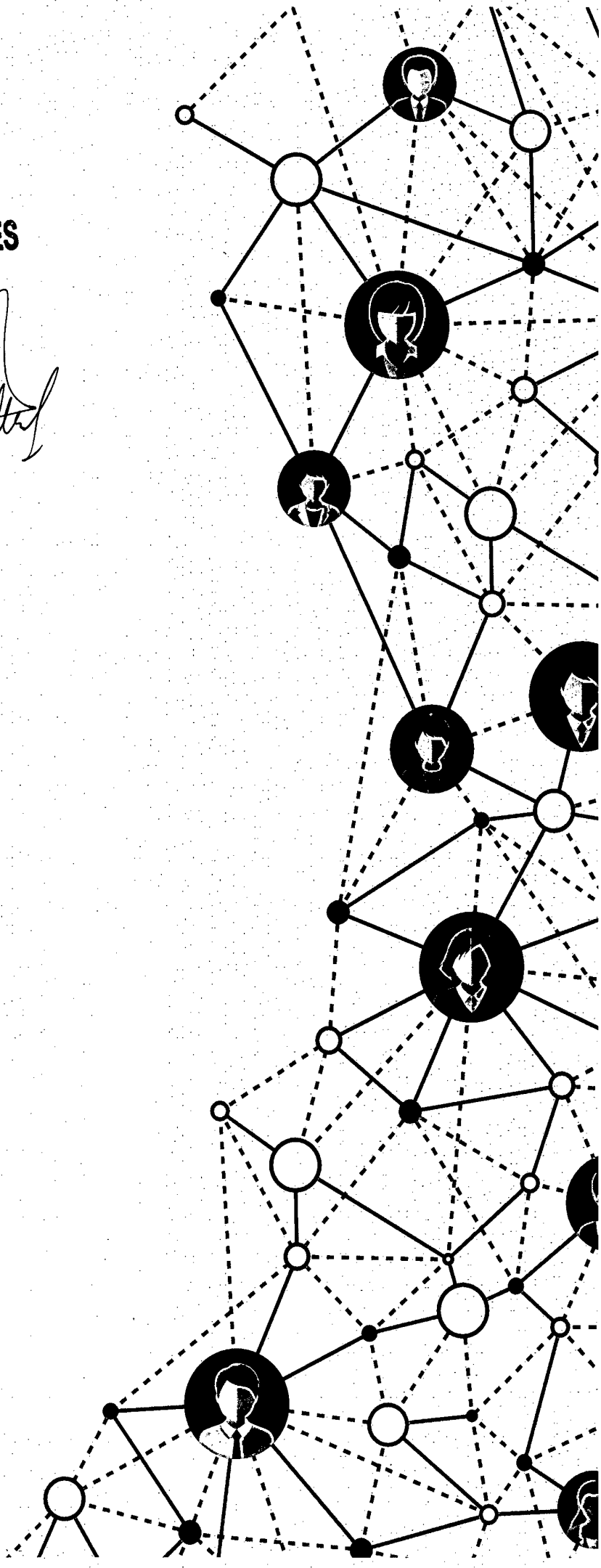
Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire du 10 septembre 2018

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance

KPMG

COMPTES CERTIFIÉS
CONFORMES



Plaquette

FCL SARL

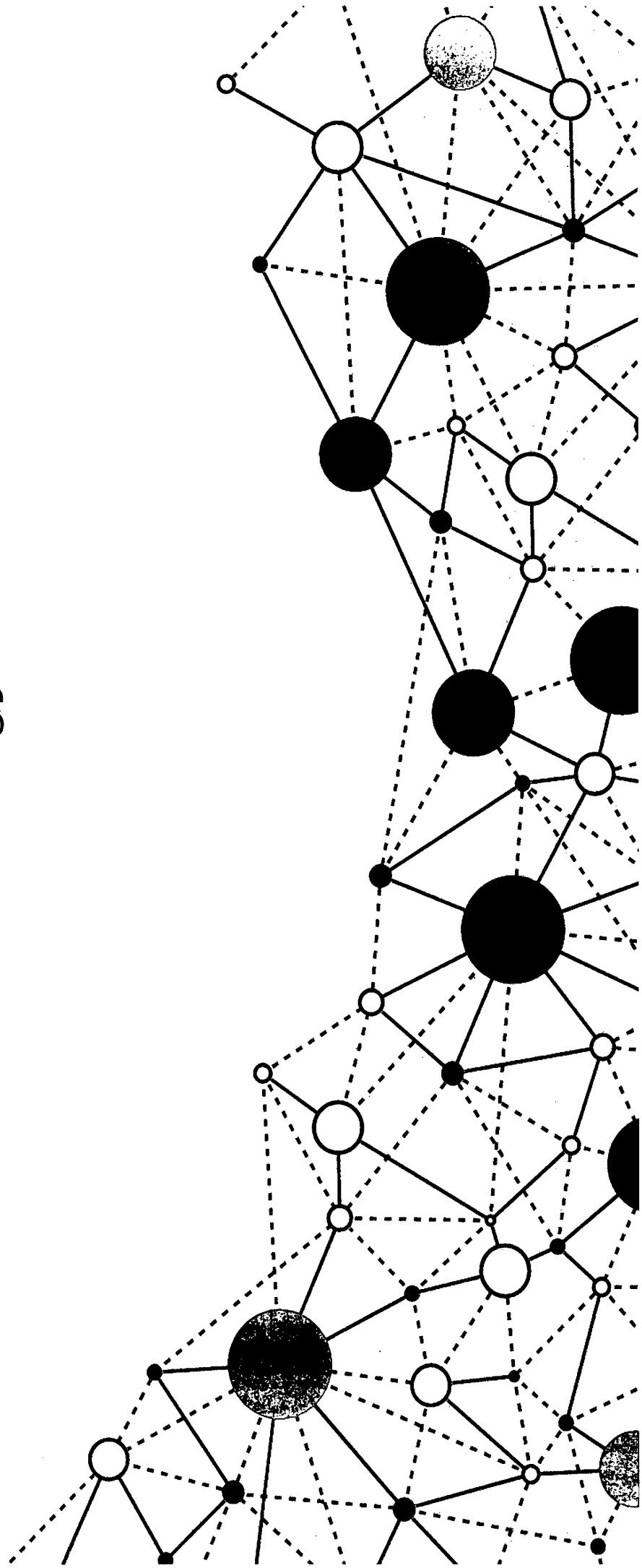
31/03/2018

Ce document contient 51 pages

KPMG

FCL SARL

Comptes annuels



KPMG

Bilan actif

FCL SARL

N° SIRET : 42371055700020

* Mission de Présentation-Voir l'attestation

Actif			Exercice au 31/03/2018			Exercice précédent
			Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	au 31/03/2017
Capital souscrit non appelé						
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement				
		Frais de développement				
		Concessions, brevets et droits similaires				
		Fonds commercial (1)				
		Autres immobilisations incorporelles				
		Immobilisations incorporelles en cours				
		Avances et acomptes				
		TOTAL				
	Immobilisations corporelles	Terrains				
		Constructions				
		Inst. techniques, mat. out. industriels				
		Autres immobilisations corporelles	4 611	2 062	2 548	48 976
		Immobilisations en cours				
		Avances et acomptes				
		TOTAL	**4 611**	**2 062**	**2 548**	**48 976**
	Immobilisations financières[2]	Participations évaluées par équivalence				
		Autres participations	1 526 445		1 526 445	1 526 445
		Créances rattachées à des participations				
		Titres immob. de l'activité de portefeuille				
		Autres titres immobilisés				
		Prêts				
		Autres immobilisations financières				
		TOTAL	**1 526 445**		**1 526 445**	**1 526 445**
Total de l'actif immobilisé			**1 531 056**	**2 062**	**1 528 994**	**1 575 422**
Actif circulant	Stocks	Matières premières, approvisionnements				
		En cours de production de biens				
		En cours de production de services				
		Produits intermédiaires et finis				
		Marchandises				
		TOTAL				
	Avances et acomptes versés sur commandes					
	Créances[3]	Clients et comptes rattachés	12 000		12 000	
		Autres créances	19 660		19 660	33 678
		Capital souscrit et appelé, non versé				
		TOTAL	**31 660**		**31 660**	**33 678**
	Divers	Valeurs mobilières de placement				
		(dont actions propres :)				
		Instruments de trésorerie				
		Disponibilités	65 760		65 760	64 766
		TOTAL	**65 760**		**65 760**	**64 766**
Charges constatées d'avance			9 331		9 331	610
Total de l'actif circulant			**106 751**		**106 751**	**99 055**
Frais d'émission d'emprunts à étaler						
Primes de remboursement des emprunts						
Écarts de conversion actif						
TOTAL DE L'ACTIF			**1 637 808**	**2 062**	**1 635 746**	**1 674 477**

Renvois : (1) Dont droit au bail
(2) Dont part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières
(3) Dont créances à plus d'un an (brut)

Clause de réserve de propriété — Immobilisations — Stocks — Créances clients

Edité à partir de Loop V3.7.5

KPMG Bilan passif

FCL SARL

* Mission de Présentation-Voir l'attestation

	Passif	Au 31/03/2018	Exercice précédent
Capitaux propres	Capital (dont versé : 600 000)	600 000	600 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport		
	Ecarts de réévaluation		
	Ecarts d'équivalence		
	Réserves		
	Réserve légale	60 000	60 000
	Réserves statutaires		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	171 320	157 664
	Report à nouveau		
	Résultats antérieurs en instance d'affectation		
	Résultat de la période (bénéfice ou perte)	82 166	43 655
	Situation nette avant répartition	**913 486**	**861 320**
	Subvention d'investissement		
	Provisions réglementées	34 020	27 704
	Total	**947 506**	**889 024**
Aut. fonds propres	Titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total		
Dettes	Emprunts et dettes assimilées		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	627 340	766 925
	Emprunts et dettes financières divers (3)	25 455	
	Total	**652 796**	**766 925**
	Avances et acomptes reçus sur commandes (1)		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 028	3 604
	Dettes fiscales et sociales	25 415	14 924
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		
	Instruments de trésorerie		
	Total	**35 443**	**18 528**
	Produits constatés d'avance		
	Total des dettes et des produits constatés d'avance	**688 239**	**785 453**
	Écarts de conversion passif		
	TOTAL DU PASSIF	**1 635 746**	**1 674 477**
	Crédit-bail immobilier		
	Crédit-bail mobilier	1 950	
	Effets portés à l'escompte et non échus		
	Dettes et produits constatés d'avance, sauf (1), à plus d'un an	552 630	589 755
	à moins d'un an	135 609	195 697
	Renvois : (2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
	(3) dont emprunts participatifs		

Edité à partir de Loop V3.7.5

KPMG

Compte de résultat

FCL SARL

Périodes 01/04/2016 31/03/2017 Durées 12 mois
01/04/2017 31/03/2018 12 mois

* Mission de Présentation-Voir l'attestation

		France	Exportation	Total	Exercice précédent
Produits d'exploitation (1)	Ventes de marchandises				
	Production vendue : - Biens	410 000		410 000	400 000
	- Services				
	Chiffre d'affaires net	**410 000**		**410 000**	**400 000**
	Production stockée				
	production immobilisée				
	Produits nets partiels sur opérations à long terme				
	Subventions d'exploitation				
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges				5 139
	Autres produits			0	
	Total			**410 000**	**405 139**
Charges d'exploitation (2)	Marchandises \| Achats				
	Variation de stocks				
	Matières premières et autres approvisionnements \| Achats				
	Variation de stocks				
	Autres achats et charges externes (3)			21 278	17 656
	Impôts, taxes et versements assimilés			3 650	20 391
	Salaires et traitements			307 764	317 136
	Charges sociales				
	Dotations d'exploitation • sur immobilisations \| amortissements			13 514	16 776
	provisions				
	• sur actif circulant				
	• pour risques et charges				
	Autres charges			1	0
	Total			**346 209**	**371 960**
	Résultat d'exploitation A			**63 790**	**33 179**
Opér. commun	Bénéfice attribué ou perte transférée B				
	Perte supportée ou bénéfice transféré C				
Produits financiers	Produits financiers de participations (4)			47 370	42 367
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé (4)				
	Autres intérêts et produits assimilés (4)			6	105
	Reprises sur provisions, transferts de charges				
	Différences positives de change				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
	Total			**47 376**	**42 472**
Charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions				
	Intérêts et charges assimilées (5)			17 535	21 339
	Différences négatives de change				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
	Total			**17 535**	**21 339**
	Résultat financier D			**29 840**	**21 133**
	RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT (± A ± B - C ± D) E			**93 631**	**54 312**

Edité à partir de Loop V3.7.5

KPMG

Compte de résultat

FCL SARL

Périodes 01/04/2016 31/03/2017 Durées 12 mois
01/04/2017 31/03/2018 12 mois

* Mission de Présentation-Voir l'attestation

			Total	Exercice précédent
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital		44 000	
	Reprises sur provisions et transferts de charge			
		Total	**44 000**	
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			107
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital		35 464	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		6 315	6 804
		Total	**41 779**	**6 911**
Résultat exceptionnel		F	**2 220**	**-6 911**
Participation des salariés aux résultats		G		
Impôt sur les bénéfices		H	13 685	3 746
BÉNÉFICE OU PERTE (± E ± F - G - H)			**82 166**	**43 655**

Renvois

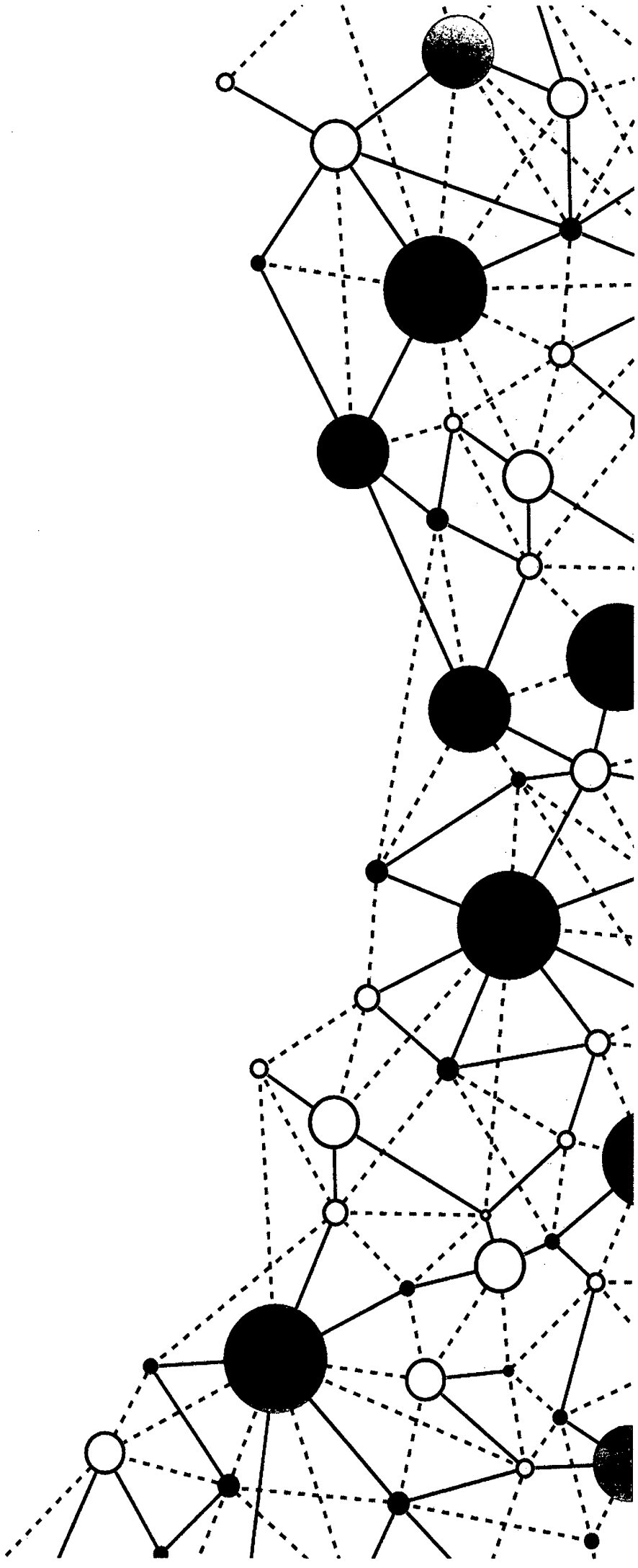
(1) Dont	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs	
	incidence après impôt des corrections d'erreurs	
(2) Dont	charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs	
	incidence après impôt des corrections d'erreurs	
(3) Y compris	- redevances de crédit-bail mobilier	
	- redevances de crédit-bail immobilier	1 950
(4) Dont produits concernant les entités liées		
(5) Dont intérêts concernant les entités liées		

Edité à partir de Loop V3.7.5

KPMG

FCL SARL

Annexe



1. Faits caractéristiques de l'exercice

1.1. Evénements principaux

Aucun événement ni élément significatif ne sont survenus au cours de l'exercice.

1.2. Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce et du règlement 2014-03 de l'ANC.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

2. Informations relatives au bilan

2.1. Actif

2.1.1. Immobilisations incorporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

2.1.2. Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- Matériel de transport : 5 ans
- Matériel de bureau : 3 ans
- Matériel informatique : 3 ans
- Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Les valeurs résiduelles des immobilisations sont considérées comme nulles car non significatives ou non mesurables.

Un amortissement dérogatoire est comptabilisé pour l'écart constaté entre la dotation fiscale calculée en fonction des durées d'usage et du mode dégressif le cas échéant et, d'autre part, la dotation économique calculée en fonction des durées d'utilisation et du mode linéaire.

2.1.3. Mouvement sur l'exercice

	Augmentations		Diminutions	
	Réévaluation	Acquisition Apports Virements	Virements poste à poste	Cessions rebuts
Installations techniques, matériel et outillage industriels	-	-	-	-
Installations générales, agencements, aménagements divers	-	-	-	-
Matériel de transport	-	-	-	83 881
Matériel de bureau et informatique, mobilier	-	2 550	-	-
Emballages récupérables et divers	-	-	-	-
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-
Avances et acomptes	-	-	-	-

2.1.3.1. Informations relatives aux filiales et participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

	% détention	Capitaux propres	Résultat net	Chiffre d'affaires
SARL CHARTIER OPTICIENS	100 %	286 970	64 423	674 290
SARL OPTIQUE LONGUE JUMELLES	79,20 %	849 779	97 174	1 417 674
SARL L.B.C	28 %	1 121 366	69 653	1 348 755

2.1.4. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

	ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations		-	-	-
	Prêts		-	-	-
	Autres immobilisations financières		-	-	-
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		-	-	-
	Autres créances clients		12 000	12 000	-
	Créance représentative des titres prêtés ou remis en garantie		-	-	-
	Personnel et comptes rattachés		-	-	-
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		-	-	-
	État et autres collectivités publiques	Impôt sur les bénéfices	-	-	-
		Taxe sur la valeur ajoutée	1 304	1 304	-
		Autres impôts, taxes et versement assimilés	-	-	-
		Divers	-	-	-
	Groupes et associés		18 356	18 356	-
	Débiteur divers		-	-	-
Charges constatées d'avance			9 331	9 331	-
		TOTAL	40 991	40 991	-

2.2. Passif

2.2.1. Capitaux propres

2.2.1.1. Tableau de variation des capitaux propres

Libellés	N-1	+	-	N
Capital	600 000	-	-	600 000
Primes, réserves et écarts	217 665	13 655	-	231 320
Report à nouveau	-	-	-	-
Résultat	43 655	82 166	43 655	82 166
Subventions d'investissement	-	-	-	-
Provisions réglementées	27 704	6 316	-	34 020
Autres	-	-	-	-
TOTAL	889 024	58 482	43 655	947 507

Le capital est composé de 7 500 parts sociales de 80 euros de valeur nominale.

Il n'y a pas eu de changement au cours de l'exercice.

2.2.1.2. Provisions réglementées

Libellés	Provisions début d'exercice	Dotations	Reprises	Provisions fin d'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	27 704	6 316	-	34 020
Prêts d'installation				
Autres provisions				
TOTAL	27 704	6 316		34 020

3.1.1. Dettes financières et autres dettes

	Montant brut	A 1 an au plus	A + d'1 an et 5 ans au +	A + de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	-	-	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-	-	-
Emprunts et dettes établissement de crédit				
- A 1 an max à l'origine	620 077	67 447	284 753	267 878
- A + d'1 à l'origine	7 263	7 263	-	-
Emprunts et dettes financières Divers	-	-	-	-
Fournisseur et comptes rattachés	10 029	10 029	-	-
Personnel et comptes rattachés	1 037	1 037	-	-
Sécurité sociales et autres organismes	-	-	-	-
Impôts sur les bénéfices	9 939	9 939	-	-
TVA	14 177	14 177	-	-
Obligations cautionnées	-	-	-	-
Autres impôts et taxes	262	262	-	-
Dettes sur immobilisation Et comptes rattachés	-	-	-	-
Groupe et associés	25 456	25 456	-	-
Autres dettes	-	-	-	-
Dettes titres empruntés ou rem. Garant	-	-	-	-
Produits constatés d'avance	-	-	-	-
TOTAL	688 240	135 609	284 753	267 878

3.1.2. Charges à payer

Libellés	Montant
CONGES A PAYER	
Congés provisionnés	-
Charges sociales provisionnées	-
Charges fiscales provisionnées	-
INTERETS COURUS	
Emprunts et dettes assimilées	7 263
Dettes part. groupes	-
Dettes part. hors groupes	-
Dettes sociétés en participation	-
Fournisseurs	-
Associés	-
Banques	-
Concours bancaires courants	-
AUTRES CHARGES	
Factures à recevoir	2 636
RRR à accorder, avoirs à établir	-
Participation des salariés	-
Personnel	1 037
Sécurité sociale	-
Autres charges fiscales	262
Divers	-
TOTAL	11 198

4. Informations relatives au compte de résultat

	France	Export et communautaire	Total
Ventes marchandises	-	-	-
Production vendues : - Biens - Services	410 000 -	- -	410 000 -
Chiffre d'affaires net	410 000	-	410 000

5. Impôt sur les bénéfices

	Résultat courant	Résultat exceptionnel
Résultat avant impôts	93 631	2 220
Impôts :	13 685	-
	-	-
Résultat après impôts	79 946	2 220